

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons



MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

COMITE NATIONAL DE LA DETTE PUBLIQUE (CNDP)

STRATEGIE DE GESTION DE LA DETTE A MOYEN TERME (SDMT) 2025 – 2027

Septembre 2024

TABLE DES MATIERES

<u>LISTE DES TABLEAUX.....</u>	<u>ii</u>
<u>LISTE DES GRAPHIQUES.....</u>	<u>ii</u>
<u>SIGLES ET ABREVIATIONS.....</u>	<u>iii</u>
<u>INTRODUCTION.....</u>	<u>1</u>
<u>I. OBJECTIFS DE LA GESTION DE LA DETTE ET CHAMP D'APPLICATION DE LA STRATEGIE DE GESTION DE LA DETTE A MOYEN TERME 2025-2027.....</u>	<u>2</u>
I.1. <i>Les objectifs de la gestion de la dette.....</i>	2
I.2. <i>Le champ d'application de la stratégie.....</i>	2
<u>II. DESCRIPTION ET ANALYSE DU PORTEFEUILLE DE LA DETTE EXISTANTE.....</u>	<u>2</u>
II.1. <i>Encours de la dette de l'administration centrale par source de financement.....</i>	3
II.2. <i>Structure du portefeuille de la dette de l'administration centrale par devises en 2024.....</i>	5
II.3. <i>Evolution du service de la dette publique.....</i>	5
II.4. <i>Profil de remboursement.....</i>	6
II.5. <i>Analyse des coûts et risques du portefeuille de la dette de l'administration centrale à fin 2024.....</i>	7
<u>III. CONTEXTE MACROECONOMIQUE.....</u>	<u>8</u>
III.1. <i>Hypothèses du cadrage macroéconomique.....</i>	9
III.2. <i>Principaux résultats du cadrage macroéconomique.....</i>	9
III.2.1. <i>Le secteur réel.....</i>	9
III.2.2. <i>Les finances publiques.....</i>	10
III.2.3. <i>La balance des paiements.....</i>	10
III.3. <i>Facteurs de risques et mesures d'atténuation.....</i>	11
III.3.1. <i>Les risques.....</i>	11
III.3.2. <i>Les mesures d'atténuation.....</i>	11
<u>IV. SOURCES DE NOUVEAUX FINANCEMENTS ET INSTRUMENTS DE COUVERTURE DES RISQUES.....</u>	<u>11</u>
IV.1. <i>Les sources de nouveaux financements.....</i>	11
IV.1.1. <i>Les perspectives de mobilisation des financements intérieurs sur la période 2025-2027.....</i>	12
IV.1.2. <i>Les autres sources potentielles de nouveaux financements.....</i>	12
IV.2. <i>Les instruments de couverture de risques.....</i>	15
<u>V. AXES DE LA STRATEGIE DE GESTION DE LA DETTE.....</u>	<u>16</u>
V.1. <i>Hypothèses.....</i>	16
V.1.1. <i>Hypothèses relatives aux instruments.....</i>	16
V.1.2. <i>Hypothèses relatives aux variables de marché.....</i>	17
V.1.3. <i>Hypothèses relatives aux chocs.....</i>	18
V.2. <i>Discussion des stratégies.....</i>	18
V.2.1. <i>Cibles visées et indicateurs de référence.....</i>	19
V.2.2. <i>Résultats des analyses des stratégies alternatives.....</i>	19
V.3. <i>Orientation de la stratégie.....</i>	22
<u>VI. PLAN ANNUEL DE FINANCEMENT 2025.....</u>	<u>22</u>
VI.1. <i>Besoin de financement 2025.....</i>	23
VI.2. <i>Financement du besoin.....</i>	23
<u>CONCLUSION.....</u>	<u>25</u>

LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1 : Indicateurs des coûts et risques de la dette existante à fin 2024</i>	8
<i>Tableau 2 : Hypothèses et conditions retenues pour les émissions de titres publics</i>	12
<i>Tableau 3 : Hypothèses sur les taux d'intérêt</i>	18
<i>Tableau 4 : Indicateurs de coût et de risque par stratégie</i>	20
<i>Tableau 5 : Indicateurs de coût et de risque en 2024 et en 2027</i>	21
<i>Tableau 6 : Description des instruments de financement</i>	23
<i>Tableau 7 : Ventilation des ressources à mobiliser</i>	24

LISTE DES GRAPHIQUES

<i>Graphique 1 : Evolution de l'encours de la dette de l'administration centrale de 2014 à 2024 (en milliards FCFA)</i>	3
<i>Graphique 2 : Composition de la dette de l'administration centrale à fin 2023 et fin 2024</i>	4
<i>Graphique 3 : Dette de l'administration centrale à fin 2023 et fin 2024 en % du PIB</i>	4
<i>Graphique 4 : Proportion de la dette libellée en devises à fin 2024</i>	5
<i>Graphique 5 : Évolution du service de la dette de l'administration centrale de 2014 à 2024 (en milliards FCFA)</i>	6
<i>Graphique 6 : Profil de remboursement de la dette à fin 2024 (en millions de FCFA)</i>	6
<i>Graphique 7 : Stratégies en fonction des critères d'évaluation</i>	20
<i>Graphique 8 : Profil de remboursement de la dette en fonction de la stratégie S2 (en millions de FCFA)</i>	22

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACA	:	Agence pour l'assurance du Commerce en Afrique
AFD	:	Agence Française de Développement
AID ou IDA	:	Association Internationale de Développement
ALT	:	Assemblée Législative de Transition
ARC	:	African Risk Capacity
BAD	:	Banque Africaine de Développement
BADEA	:	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
BCEAO	:	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BDP	:	Balance des Paiements
BEI	:	Banque Européenne d'Investissement
BID	:	Banque Islamique de Développement
BIDC	:	Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO
BOAD	:	Banque Ouest Africaine de Développement
BRICS	:	Brésil, Russie, Chine, Inde et Afrique du Sud
CNDP	:	Comité National de la Dette Publique
CNY	:	Yuan chinois ou renminbi
COVID-19	:	Coronavirus Disease 2019
CPC	:	Comité de Prévision et de Conjoncture
DTS	:	Droits de Tirage Spéciaux
EUR	:	Euro
FAD	:	Fonds Africain de Développement
FADD	:	Fonds d'Abu Dhabi pour le Développement
FEC	:	Facilité Elargie de Crédit
FIDA	:	Fonds International de Développement Agricole
FKDEA	:	Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe
FMI	:	Fonds Monétaire International
FSD	:	Fonds Saoudien de Développement
FVC	:	Fonds Vert pour le Climat
IDE	:	Investissements Directs Etrangers
KWD	:	Dinar koweïtien
OCDE	:	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OFID	:	Fonds de l'OPEP pour le Développement International
PA-SD	:	Plan d'action pour la stabilisation et le développement
PIB	:	Produit Intérieur Brut
PIDACC/BN	:	Programme intégré de développement et d'adaptation aux changements climatiques dans le bassin du Niger
PNDES	:	Plan National de Développement Economique et Social
PPP	:	Partenariat Public-Privé
SDMT	:	Stratégie de Gestion de la Dette à Moyen Terme
SNCD	:	Stratégie Nationale de Coopération au Développement
UEMOA	:	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UMOA	:	Union Monétaire Ouest Africaine
USD ou \$US	:	Dollar des Etats-Unis d'Amérique
XOF ou FCFA	:	Franc de la Communauté Financière en Afrique
YEN	:	Devise du Japon

INTRODUCTION

La mise en œuvre du Plan d'actions pour la stabilisation et le développement (PA-SD) 2023-2025 et les ambitions du Gouvernement en matière d'investissements publics sur cette période requièrent la mobilisation de ressources importantes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Dans ce contexte, il convient de relever que les estimations sur les besoins de financements y relatifs seraient importantes. Toutefois, les tensions géostratégiques couplées au durcissement des conditions du marché financier et la contraction des appuis budgétaires constituent un handicap pour la mobilisation de nouvelles ressources.

Dans ce contexte bien qu'incommodant, la croissance économique du pays en 2024 devrait s'accélérer pour ressortir à 5,0% après 3,6% en 2023. Ce niveau de croissance est en décélération de 0,5 point de pourcentage par rapport aux premières prévisions de mars 2024 qui tablaient sur un rythme de 5,5% en 2024. Pour l'année 2025, l'activité économique maintiendrait sa tendance haussière pour se situer à 6,0% soit un gain d'un point de pourcentage sur l'année 2024. Cette croissance serait tirée par l'ensemble des trois secteurs. Le besoin de financement s'afficherait à 11,2% du PIB en 2025, ce qui conduirait à la recherche de nouveaux financements dans le strict respect des différentes exigences (plafonds d'endettement, seuils des différents ratios de viabilité) nationales, régionales et internationales édictées en matière d'endettement.

Dans l'optique de disposer d'un document d'orientation en matière de gestion de la dette publique, il est élaboré sur une période déterminée une Stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT). La présente SDMT porte sur la période 2025-2027 et vise à combler le besoin de financement de l'Etat notamment par le recours à un endettement efficient et qui assurerait la viabilité de la dette publique et l'atteinte des objectifs macroéconomiques.

La SDMT 2025-2027 constitue un important document pour le Gouvernement et notamment pour le Comité National de la Dette Publique (CNDP) dans la supervision des actes d'endettement public et pour une meilleure gestion de la dette publique au cours de la période 2025-2027. Le présent document s'articule autour des points suivants :

- objectifs de la gestion de la dette et champ d'application ;
- description et analyse du portefeuille de la dette existante ;
- contexte macroéconomique ;
- sources des nouveaux financements ;
- axes de la stratégie de gestion de la dette ;
- plan annuel de financement 2025 ;
- conclusion et recommandations.

I. OBJECTIFS DE LA GESTION DE LA DETTE ET CHAMP D'APPLICATION DE LA STRATEGIE DE GESTION DE LA DETTE A MOYEN TERME 2025-2027

I.1. Les objectifs de la gestion de la dette

Les objectifs de gestion de la dette poursuivis par la présente stratégie sont alignés sur ceux de la politique nationale d'endettement public et de gestion de la dette publique. Il s'agit en effet, de satisfaire les besoins de financement de l'Etat à moindre coûts et de lui permettre de faire face à ses obligations de paiement tout en maintenant les risques à un niveau satisfaisant et en réalisant les autres objectifs des autorités, notamment le développement du marché financier régional.

Ces objectifs, repris par les différentes lois de finances, constituent un repère de contrôle de l'action gouvernementale en matière de gestion de la dette pour le Parlement.

La SDMT 2025-2027 traduit la volonté du Gouvernement de parvenir à une gestion optimale de la dette publique conforme aux standards internationaux. Elle constitue un plan d'endettement dont la mise en œuvre permettra d'atteindre une composition souhaitée du portefeuille de la dette publique en termes de coût et de risques. Elle est également un document d'orientation pour les acteurs de la chaîne d'endettement et de plaidoyer auprès des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et des investisseurs.

I.2. Le champ d'application de la stratégie

La présente stratégie a pour périmètre de couverture la dette intérieure et extérieure de l'Administration centrale¹.

La dette extérieure comprend la dette libellée en devises et contractée auprès des créanciers multilatéraux, des créanciers bilatéraux et des banques commerciales internationales. La dette intérieure, libellée en monnaie locale, est composée des titres publics (bons et obligations du Trésor) émis sur le marché financier régional, des prêts contractés auprès des banques locales et des institutions non financières. Sur la base du critère d'analyse axé sur la monnaie, les prêts de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), les allocations DTS et les appuis budgétaires du Fonds Monétaire International (FMI) décaissés en monnaie locale, sont inclus dans la dette intérieure du fait de la couverture apportée par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) à travers la mise à disposition desdites ressources à l'Etat burkinabè.

II. DESCRIPTION ET ANALYSE DU PORTEFEUILLE DE LA DETTE EXISTANTE

La description et l'analyse du portefeuille de la dette existante s'articulent autour des points suivants :

- encours de la dette de l'administration centrale par source de financement ;
- structure du portefeuille de la dette publique par devises ;
- évolution du service de la dette publique ;

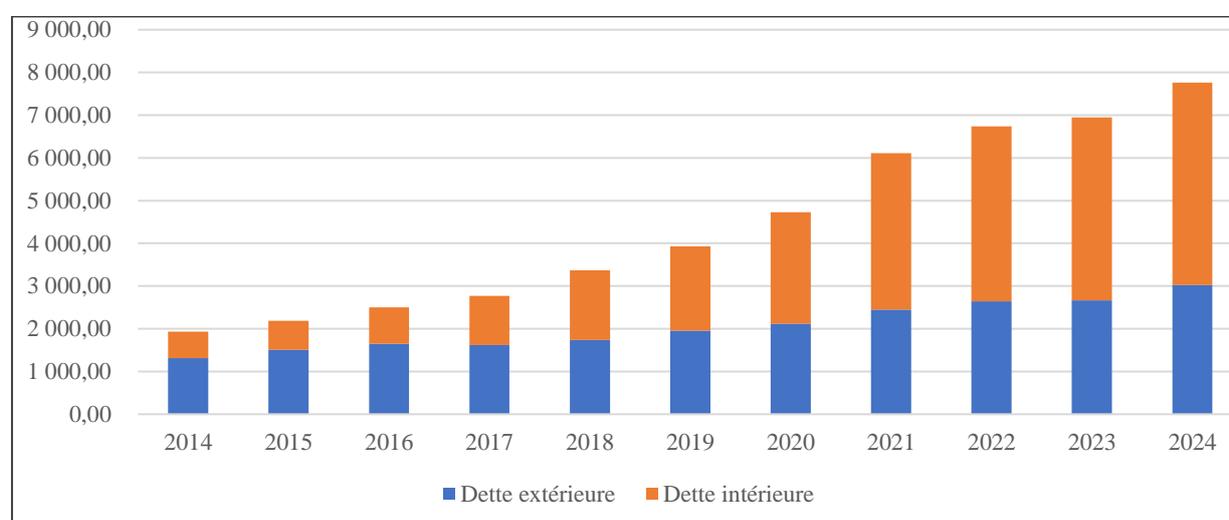
¹ L'administration centrale renvoie ici à l'administration centrale budgétaire (Ministères et Institutions).

- profil de remboursement ;
- analyse des coûts et risques liés au stock de la dette existante.

II.1. Encours de la dette de l'administration centrale par source de financement

L'encours de la dette de l'administration centrale est passé de 1 935,94 milliards de FCFA en 2014 à 7 763,8 milliards de FCFA² en 2024, en accroissement annuel moyen de 14,8% tiré principalement par celui de la dette intérieure (+23,1%). En effet, l'accroissement de l'encours de la dette intérieure est impulsé par le recours de plus en plus important aux émissions de bons et d'obligations du Trésor pour couvrir les besoins croissants en matière d'investissements publics et faire face aux besoins de trésorerie.

Graphique 1 : Evolution de l'encours de la dette de l'administration centrale de 2014 à 2024 (en milliards FCFA)



Source : Cellule technique d'endettement, août 2024

*2024 projeté

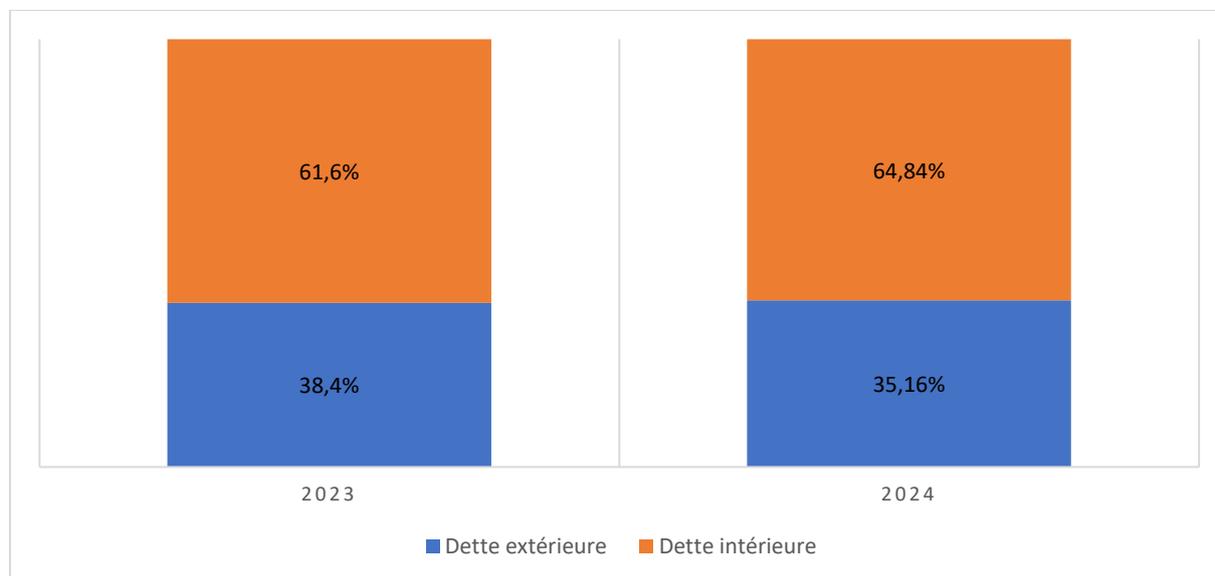
L'encours de la dette projeté à fin décembre 2024 se fonde sur les données de fin juillet 2024 et prend en compte les projections de décaissements et d'amortissement sur le reste de l'année. Ainsi, cet encours se situerait à 7 763,89 milliards de FCFA, contre 6 946,52 milliards de FCFA une année plus tôt, soit une croissance de 11,7% imputable à ces deux composantes extérieure (+10,7%) et intérieure (+13,4%). L'encours à fin 2024 serait constitué de dettes extérieure et intérieure pour des montants respectifs de 2 730,02 milliards de FCFA (35,16%) et 5 033,87 milliards de FCFA (64,84%).

La dette extérieure resterait dominée par les créanciers multilatéraux dont l'encours à fin 2024 est projeté à 3 023,94 milliards de FCFA, soit 89,3% de cette composante. Les créanciers bilatéraux et les banques commerciales internationales, quant à eux représentent 10,7% de la dette extérieure. Cela dénote le poids significatif de la dette concessionnelle qui a jusque-là caractérisé l'endettement du Burkina Faso.

² Sur la base de projections à fin décembre 2023 en tenant compte des prévisions de décaissements et de remboursements

S'agissant de la dette intérieure, à fin 2024, son encours augmenterait de 10,7% par rapport à son niveau à fin 2023 où il était de 4 282,34 milliards de FCFA. L'encours des titres publics s'élèverait à 3 735,90 milliards de FCFA, représentant 74,22% du volume de la dette intérieure et 48,12% de la dette totale de l'administration centrale.

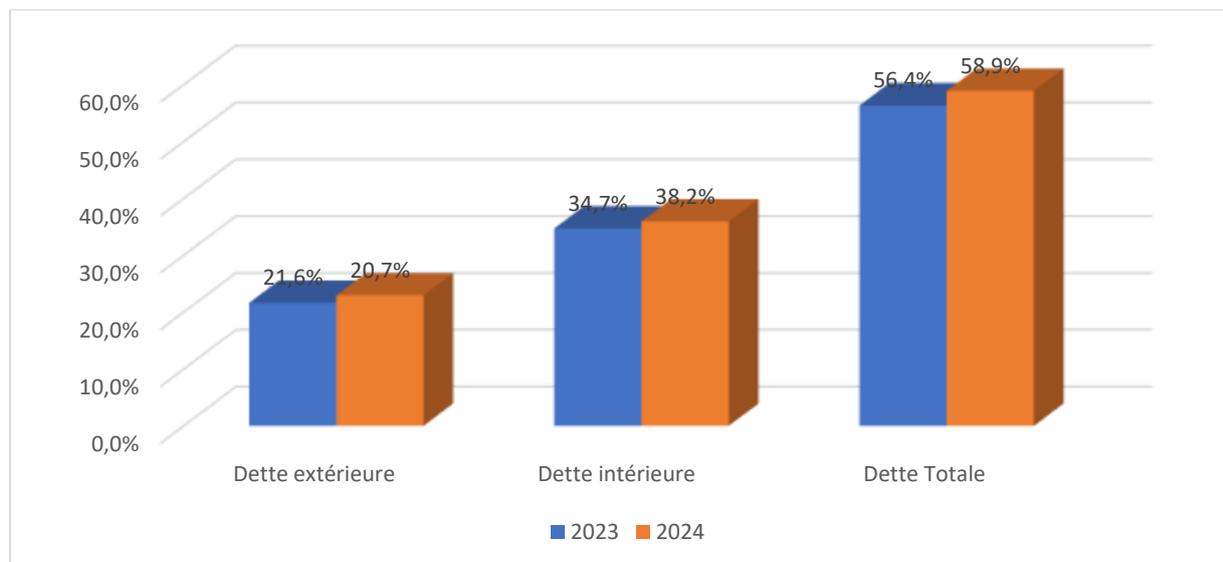
Graphique 2 : Composition de la dette de l'administration centrale à fin 2023 et fin 2024



Source : Cellule technique d'endettement, août 2024

Le ratio d'endettement (Encours de la dette / PIB) ressortirait à 58,9% en 2024, en hausse de 2,6 points de pourcentage par rapport à son niveau de 2023 (56,4%). Il se décomposerait en dettes extérieures et intérieures avec respectivement 20,7% et 38,2% contre 21,6% et 34,7% une année plus tôt.

Graphique 3 : Dette de l'administration centrale à fin 2023 et fin 2024 en % du PIB



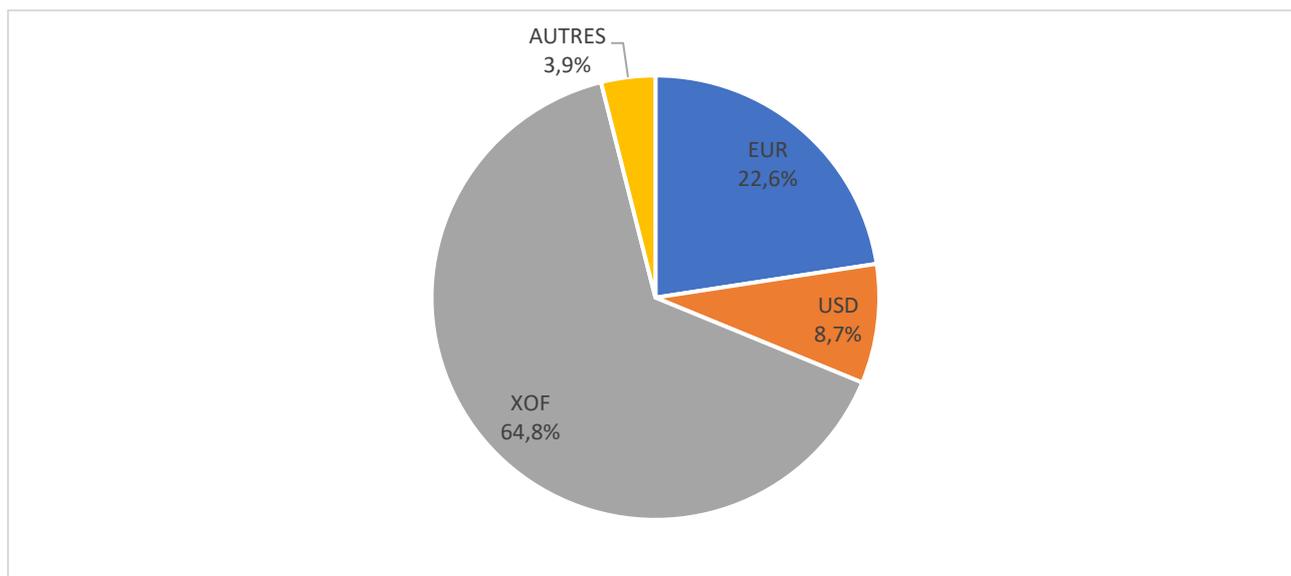
Source : Cellule technique d'endettement, août 2024

II.2. Structure du portefeuille de la dette de l'administration centrale par devises en 2024

La décomposition par devises du stock de la dette de l'administration centrale indique une prédominance du FCFA (64,8%), suivi de l'Euro (22,6%). Le Dollar des Etats-Unis vient en troisième position avec 8,7% du stock de la dette ; les autres devises représentant environ 3,9%.

La dette extérieure, libellée en devises étrangères (Euro, Dollar US, Rial saoudien, Dinar koweïtien, etc.), représente 35,16% de la dette totale.

Graphique 4 : Proportion de la dette libellée en devises à fin 2024



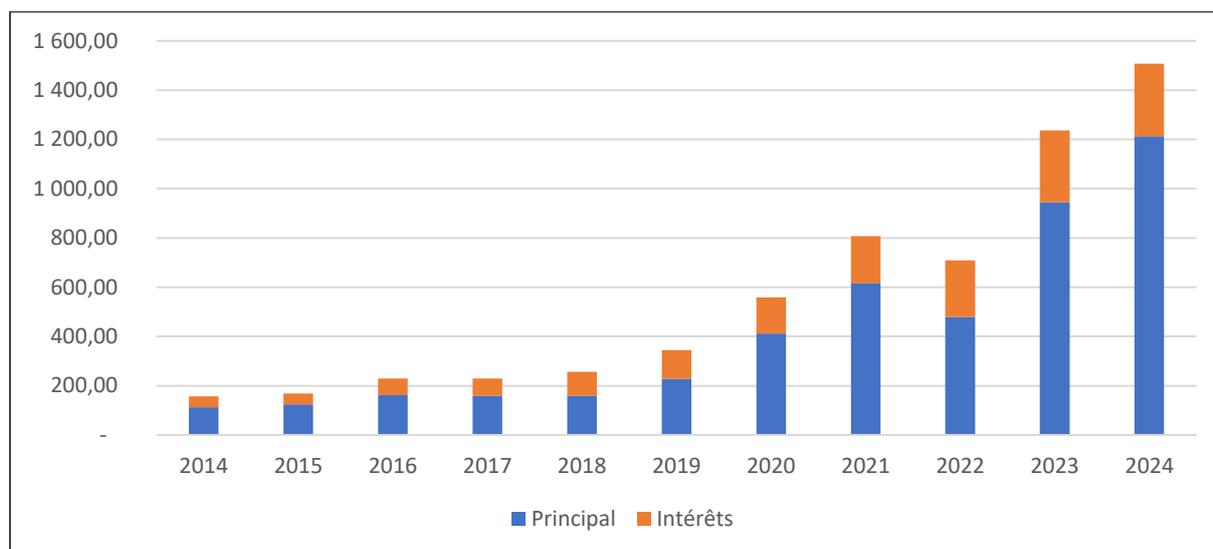
Source : Cellule technique d'endettement, août 2024

II.3. Evolution du service de la dette publique

Sur la période 2014-2024, le service de la dette est passé de 156,40 milliards de FCFA en 2014 à 345,07 milliards de FCFA en 2019 pour s'établir à 1 507,69 milliards de FCFA en 2024, soit une progression annuelle moyenne de 28,1%. Le service de la dette intérieure a connu un accroissement plus accentué (+31,3% en moyenne annuelle) par rapport à celui de la dette extérieure (+26,7% en moyenne annuelle).

Le service de la dette publique en 2024 serait en hausse de 22,0% par rapport à 2023 où il était de 1 235,83 milliards de FCFA. Il se décomposerait en services extérieur et intérieur pour des montants respectifs de 371,74 milliards FCFA (24,7%) et 1 135,94 milliards de FCFA (75,3%). La hausse du service de la dette intérieure est essentiellement imputable aux différentes opérations de mobilisation des financements sur le marché monétaire et financier sous régional qui se caractérisent par des taux d'intérêt relativement élevés et des maturités courtes.

Graphique 5 : Évolution du service de la dette de l'administration centrale de 2014 à 2024 (en milliards FCFA)

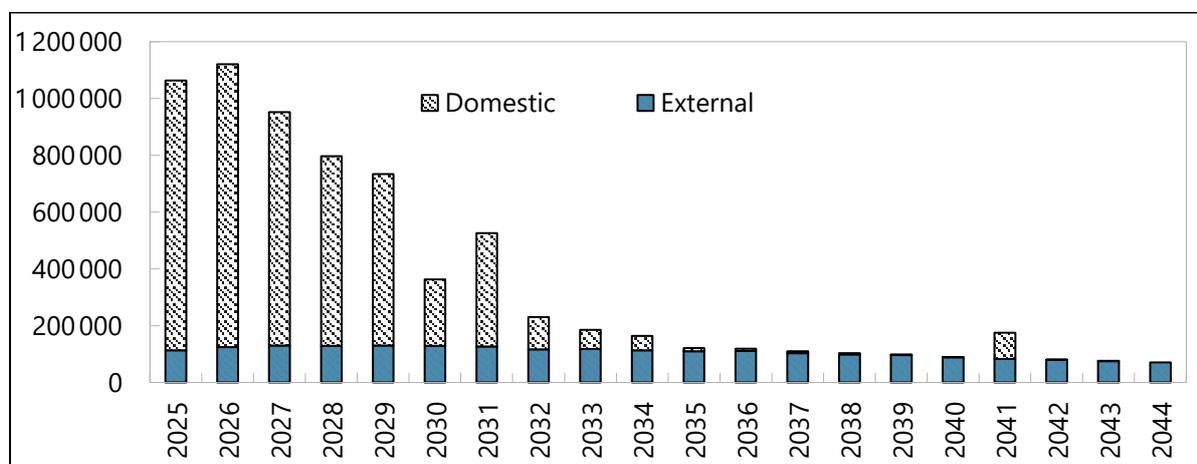


Source : Cellule technique d'endettement, août 2024

II.4. Profil de remboursement

Le profil de remboursement de la dette actuelle est décrit par le graphique ci-dessous.

Graphique 6 : Profil de remboursement de la dette à fin 2024 (en millions de FCFA)



Source : Cellule technique d'endettement, août 2024

L'analyse du graphique indique une exposition du portefeuille de la dette de l'administration centrale à un risque de refinancement sur les trois (03) prochaines années (2025-2027). Ce risque est imputable essentiellement à la concentration des échéances de remboursement des titres publics.

En 2024, la dette intérieure à rembourser serait de 1 135,94 milliards de FCFA et 371,74 milliards de FCFA pour la dette extérieure, soit respectivement en valeur relative 75,3% et 24,7%.

II.5. Analyse des coûts et risques du portefeuille de la dette de l'administration centrale à fin 2024

L'analyse des indicateurs de coût et de risque permet d'apprécier les vulnérabilités liées à la composition du portefeuille selon l'origine et le type de créanciers, les devises et les échéanciers y relatifs.

Le taux d'intérêt moyen pondéré du portefeuille de la dette de l'administration centrale à fin 2024 ressortirait à 3,8%, expliqué par les coûts relativement plus élevés de la dette intérieure (5,2%) par rapport à ceux de la composante extérieure (1,1%). La dette intérieure, constituée à 74,22% de titres publics émis sur le marché financier sous régional, coûte plus de quatre fois plus chère que la dette extérieure.

Le risque de refinancement du portefeuille reflète l'exposition à l'incapacité de refinancer la dette aux mêmes conditions. Il est mesuré entre autres par le temps moyen nécessaire au remboursement total du portefeuille de la dette. La maturité moyenne du portefeuille serait de 6,6 ans et la proportion arrivant à échéance en un an représente 13,7% de la dette totale de l'administration centrale. La maturité moyenne de la composante intérieure ressort à 3,3 ans et 18,9% de cette composante arrive à échéance dans l'année.

Le risque de taux d'intérêt représente l'exposition du portefeuille aux variations des taux d'intérêt du marché. La dette à refixer en 2025 est projetée à 14,1% du stock total. Elle est tirée essentiellement par le niveau élevé de la proportion de la dette intérieure à refixer dans l'année à de nouveaux taux d'intérêt qui est de 18,9%, tandis que pour la dette extérieure, cette proportion est de 5,1%.

Le risque de taux de change représente l'exposition du portefeuille aux variations du taux de change. Une forte proportion du portefeuille de la dette de l'administration centrale (35,16%) est libellée en devises étrangères. Toutefois, l'importance de la part de l'euro dans cette composition en devises étrangères (64,4%) atténuée, à court et moyen terme, l'exposition au risque de change du fait de la fixité de la parité entre le FCFA et l'Euro.

Aussi, l'appartenance du Burkina Faso à la zone communautaire UEMOA où les réserves de change sont communes, contribue à limiter les risques liés à l'insuffisance de devises pour faire face au règlement du service de la dette extérieure.

Les principaux indicateurs de coûts et de risques de la dette existante à fin 2024 se présentent dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1 : Indicateurs des coûts et risques de la dette existante à fin 2024

Indicateurs de risques		Dette extérieure	Dette intérieure	Dette totale
Encours en millions de FCFA		2 730 018,0	5 033 870,3	7 763 888,3
Taux de change nominal FCFA/USD		608,0		
Encours en millions de dollar US		4 490,6	8 280,1	12 770,7
PIB nominal en millions de FCFA		13 179 103,3		
Encours en % du PIB		20,7	38,2	58,9
Valeur actuelle de la dette en % du PIB		13,6	38,2	51,8
Coût de la dette	Intérêts en % du PIB	0,2	2,0	2,2
	Taux d'intérêt moyen en %	1,1	5,2	3,8
Risque de refinancement	Maturité Moyenne du portefeuille de la dette totale (années)	12,7	3,3	6,6
	Dette arrivant à échéance en une année (% du total)	4,1	18,9	13,7
	Dette arrivant à échéance en une année (% du PIB)	0,9	7,2	8,1
Risque de taux d'intérêt	Temps moyen de refixation du taux d'intérêt (en années)	12,7	3,3	6,6
	Dette à refixer dans un an (en % du total)	5,1	18,9	14,0
	Dette à taux fixe (en % du total)	98,9	100,0	99,6
	Bons du Trésor (en % du total)	-	5,8	3,7
Risque de change	Dette libellée en devises extérieures (en % du total)			35,2
	Dette extérieure en % des réserves de devises			9,2

Source : Cellule technique d'endettement

Au regard de ces caractéristiques de coûts et de risques, il ressort deux risques majeurs :

- un risque de refinancement lié à la maturité moyenne du portefeuille de la dette qui ressort très courte (6,6 ans). Cette courte maturité est principalement imputable à la composante intérieure qui a une maturité moyenne de 3,3 ans ;
- un risque de taux d'intérêt qui s'explique par la proportion élevée de la dette à refixer dans un an (14,0%). Cette proportion est également tirée par celle de la dette intérieure dont 18,9% est à refixer dans un an.

III. CONTEXTE MACROECONOMIQUE

Le contexte national reste marqué par la poursuite de la crise russo-ukrainienne, les tensions géostratégiques et la situation socio-politique de la sous-région Ouest africaine, notamment la sortie du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la création de la Confédération « Alliance des Etats du

Sahel (AES) ». Par ailleurs, le Burkina Faso, continue de faire face à une situation sécuritaire difficile dans un contexte de transition politique.

La politique économique en vigueur est marquée par la poursuite des actions de lutte contre le terrorisme et la restauration de l'intégrité territoriale, la réponse à la crise humanitaire, la création de conditions propices à la réconciliation nationale, la cohésion sociale à travers la mise en œuvre du Plan d'action pour la stabilisation et le développement (PA-SD) 2023-2025. Par ailleurs, la politique budgétaire du pays est marquée par la mise en œuvre d'un programme économique et financier conclu avec le Fonds monétaire International (FMI) sur la période 2023-2027. Dans ce contexte, des efforts seront mis en œuvre pour accroître la mobilisation des recettes intérieures et améliorer la qualité et la transparence des dépenses publiques afin de parvenir à moyen terme à une consolidation budgétaire.

Les données macroéconomiques utilisées pour la présente stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT) sont issues du cadrage macroéconomique d'août 2024.

III.1. Hypothèses du cadrage macroéconomique

Le cadrage macroéconomique sur la période de projection 2024-2027 se base sur les principales hypothèses suivantes :

- une croissance de la production céréalière projetée à 8,8% en 2024 après une baisse de 0,6% enregistrée en 2023. Elle est projetée en accroissement moyen de 4% sur la période 2025-2027. Ces progressions seraient favorisées principalement par la perspective d'une pluviosité favorable, la mise en œuvre de l'offensive agropastorale et halieutique et les actions de soutien au monde rural ;
- une production de coton-graine projetée en baisse de 21,6% en 2024, après une hausse de 0,7% en 2023. La production est projetée en accroissement de 24,6% en 2025, de 5,9% en 2026 et de 8,9% en 2027 ;
- une production d'or projetée à 58 829,3 kg en 2024, en hausse de 3,5%. Cette hausse s'expliquerait principalement par la bonne performance de la mine de IAMGOLD ESSAKANE SA (Essakane) et la reprise du rythme normal de production des mines de SOMISA SA (Sanbrado), de WAHGNION GOLD OPERATION SA (Niankorodougou), de SOMITA SA (Taparko) et de NORD GOLD YIMIOUGOU SA (Yimiougou). Pour le reste de la période, la production d'or ressortirait à 63 885,7 kg en 2025, à 65 163,5 kg en 2026 et à 66 466,7 kg en 2027, en lien avec l'entrée en production de nouvelles mines.

III.2. Principaux résultats du cadrage macroéconomique

III.2.1. Le secteur réel

L'activité économique enregistrerait une croissance moyenne de 7,2% sur la période 2024-2027 après une croissance de 5,0% attendue en 2024. Cette croissance serait imprimée par l'ensemble des secteurs avec 7,6% pour le tertiaire, 3,9% pour le primaire et 3,8% pour le secondaire.

Le secteur tertiaire tirerait profit de l'amélioration du climat des affaires, du dynamisme du tourisme interne et de la tenue des grandes manifestations d'envergure internationale.

S'agissant du secteur primaire, sa performance serait favorisée par la consolidation des actions entreprises à travers la mise en valeur et la poursuite des grands projets de modernisation de l'agriculture dans le cadre de l'offensive agropastorale et halieutique 2023-2025.

Quant au secteur secondaire, son dynamisme serait impulsé principalement par la bonne orientation de l'industrie extractive avec l'entrée en production de nouvelles mines. En outre, le secteur tirerait profit de la dynamique de revitalisation du secteur industriel, la poursuite et le démarrage des grands chantiers de construction et de bitumage des routes.

Sous l'hypothèse d'une bonne campagne agricole, de l'amélioration de la situation sécuritaire nationale, de la poursuite des mesures gouvernementales en vue de limiter la répercussion intégrale de la hausse des prix, des actions de la Banque centrale en vue de contrer la hausse des prix, l'inflation en moyenne annuelle en 2024 resterait maîtrisée en dessous de 3%.

III.2.2. Les finances publiques

Entre 2025 et 2027, les recettes rapportées au PIB nominal, ressortiraient à 22,5%. Sur la période de projection 2025-2027, le taux de pression fiscale enregistrerait en moyenne une progression de 0,2 point de pourcentage par rapport à la prévision de 2024, qui est de 19,8%. L'amélioration du taux de pression fiscale sur la période serait favorisée, d'une part, par la poursuite de la modernisation des procédures au niveau des régies de recettes et, d'autre part, par l'élargissement de l'assiette fiscale et l'intensification de la lutte contre la corruption, le faux et la fraude fiscale et douanière.

Les dépenses primaires ressortiraient en moyenne à 23,3% du PIB sur la période 2025-2027. Les charges hors intérêts rapportées au PIB, sur la période 2025-2027, ressortiraient en moyenne à 14,6% contre une prévision de 15,6% en 2024 en lien avec le renforcement des mesures de rationalisation des charges de l'Administration. Quant aux acquisitions nettes d'actifs non financiers, elles représenteraient en moyenne 8,7% du PIB sur la période de projection contre une prévision de 10,5% en 2024.

Sur la période 2025-2027, le besoin de financement ressortirait en moyenne à 3,0% du PIB contre une prévision de 4,9% en 2024.

III.2.3. La balance des paiements

Le solde global de la balance resterait déficitaire sur la période 2024-2027 mais en atténuation. En effet, après un déficit de la balance paiements projeté à 3,1% du PIB en 2024, il se situerait à 2,1% en 2025. Pour la période 2026-2027, le déficit global ressortirait à 0,8% du PIB. Le déficit global en moyenne sur la période 2025-2027 résulterait principalement du déficit des transactions courantes, le compte de capital et des opérations financières ressortirait excédentaire.

Le déficit de la Balance des transactions courantes sur la période 2025-2027 (-2,7% du PIB) résulterait du déficit de la balance des services et des revenus primaires qui ressortiraient respectivement de l'ordre de 4,1% et 3,7% du PIB en moyenne. Le déficit de la balance des transactions courantes serait atténué par un excédent de la balance des biens qui s'amenuiserait au fil du temps et la balance des revenus secondaires. L'excédent de la balance des biens serait imprimé par l'accroissement des expéditions de l'or non monétaire et du coton sur la période 2025-2027.

Concernant le compte de capital, il ressortirait excédentaire de 1,6% du PIB sur la période 2025-2027. Cet excédent serait en partie dû aux transferts des capitaux publics et soutenu également par les capitaux privés.

Quant aux opérations financières, elles se solderaient par des entrées nettes de capitaux sur la période à hauteur de 1,7% du PIB et 0,6% du PIB respectivement en 2025 et en 2026. Ces entrées nettes de capitaux seraient principalement portées par les mobilisations des financements extérieurs par l'administration publique. Toutefois, il est projeté un renversement

de tendance en 2027 où la sortie des capitaux serait de l'ordre de 2,5% du PIB. Cette situation s'expliquerait par l'amenuisement des investissements directs étrangers et la chute des autres investissements.

III.3. Facteurs de risques et mesures d'atténuation

III.3.1. Les risques

Les perspectives de croissance étant faites sur la base d'hypothèses, l'atteinte des principaux résultats pourrait être compromise par la survenance d'un certain nombre de risques émanant de l'environnement national et international.

- ✓ Au niveau national, les principaux risques identifiés sont relatifs :
 - à la pluviosité et aux attaques des agro ravageurs ;
 - à la persistance de la crise sécuritaire.
- ✓ Au niveau international, les risques sont liés entre autres :
 - au taux de change ;
 - à la chute des cours des matières premières exportées ;
 - à la flambée des cours des produits importés ;
 - au resserrement des conditions de financements extérieurs.

III.3.2. Les mesures d'atténuation

Pour minimiser les effets des risques ci-dessus énumérés, les principales mesures suivantes sont proposées:

- privilégier les emprunts concessionnels ou en devises à parité fixe ;
- promouvoir le développement des opérations de couverture des risques de change
- poursuivre la prospection des possibilités d'approvisionnement en produits pétroliers directement avec les pays producteurs ;
- mettre l'accent sur la mobilisation des ressources internes ;
- poursuivre les actions en vue d'accroître la production sous maîtrise d'eau ;
- mettre l'accent sur le renforcement de l'appui-conseil, la formation des acteurs, des recherches sur les variétés de semences adaptées, la surveillance et le contrôle de la riposte phyto et zoo sanitaire.

IV. SOURCES DE NOUVEAUX FINANCEMENTS ET INSTRUMENTS DE COUVERTURE DES RISQUES

IV.1. Les sources de nouveaux financements

La Stratégie Nationale de Coopération au Développement (SNCD) couvrant la période 2020-2025, décrit plusieurs sources de nouveaux financements. Ces sources se retrouvent aussi bien

au niveau intérieur qu'extérieur. Le marché financier sous régional offre également des possibilités pour la mobilisation de financements intérieurs.

IV.1.1. Les perspectives de mobilisation des financements intérieurs sur la période 2025-2027

Dans le cadre de sa stratégie de financement pluriannuelle (2025-2027) et en cohérence avec les objectifs de développement du marché financier régional, l'État burkinabè aura recours à des émissions régulières de bons et obligations du Trésor, en privilégiant les maturités intermédiaires et longues, dans la mesure où les conditions de marché et l'appétence des investisseurs le permettront.

La stratégie d'émission de l'Etat s'appuiera sur des principes de régularité et de prévisibilité. Elle tiendra compte également de la profondeur du marché financier régional et des préférences des investisseurs. La réussite de cette stratégie d'émission pour la période 2025-2027 passera par le développement d'une base d'investisseurs large et stable qui facilite le placement d'une dette de longue maturité.

En outre, l'Etat continuera à mobiliser des ressources auprès de la BOAD et du FMI aux conditions habituellement appliquées par ces partenaires.

Tableau 2 : Hypothèses et conditions retenues pour les émissions de titres publics

Instruments	Taux d'intérêt	Maturité (ans)	Différé (ans)
MARCHE_CFA_1	7,00%	1	0
MARCHE_CFA_3 IF	6,00%	3	2
MARCHE_CFA_5 IF	6,20%	5	4
MARCHE_CFA_5 A	6,30%	5	2
MARCHE_CFA_7 IF	6,40%	7	6
MARCHE_CFA_7 A	6,55%	7	2
MARCHE_CFA_10 IF	6,50%	10	9
MARCHE_CFA_10 A	6,60%	10	2

Source : Cellule technique d'endettement, août 2024

IV.1.2. Les autres sources potentielles de nouveaux financements

Face aux durcissements des conditions de marché, aux tensions géostratégiques au niveau mondial et en particulier dans la zone sahélienne couplées aux comportements attentistes des partenaires au développement les possibilités de mobilisation des ressources financières concessionnelles se raréfient. Ainsi, le Burkina Faso doit recourir aux financements les plus avantageux tant au niveau intérieur qu'extérieur. Le recours à ces financements se fera en fonction de l'origine du créancier, du caractère concessionnel ou non des emprunts et des mobilisations de financements antérieurs à la période d'analyse.

Les créanciers multilatéraux, bilatéraux ainsi que les banques internationales seront mis à contribution comme potentielles sources de financement.

❖ Au plan multilatéral :

Le fonds Africa50

Africa50 est une plateforme d'investissement créée par des gouvernements africains et la Banque africaine de développement pour combler le déficit de financement des infrastructures en Afrique. Ce fonds est porté par 27 pays africains dont le Burkina Faso, la BAD et certaines banques centrales africaines. Le recours à ce fonds vise le financement des projets d'infrastructures d'envergure à fort impact, principalement dans les secteurs de l'énergie, des transports, de l'eau et de l'assainissement.

AFREXIMBANK

Elle est une institution financière panafricaine dont l'objectif est de financer et promouvoir le commerce intra et extra-africain. Les financements de l'institution sont orientés vers la réalisation de projets structurants dans les domaines de la logistique, de la transformation industrielle des produits agricoles, des énergies renouvelables et des télécommunications. Des échanges sont en cours avec cette institution dans la perspective du financement de certains projets de développement.

Les instruments de la finance islamique

Les instruments de la finance islamique contribueraient au financement de projets à forte valeur sociale, surtout en termes de création d'emplois. Le recours à ces instruments requiert que le pays remplisse certaines conditionnalités notamment le respect des principes de la finance islamique. Des textes réglementaires y relatifs ont été pris au niveau régional pour la mise en place de banques et des SFD dans le domaine de la finance islamique d'une part et pour l'émission d'instruments financiers islamiques (sukuks) sur le marché régional d'autre part.

❖ Au plan bilatéral :

Dans le but de saisir les opportunités de financements offertes par les banques de développement et d'investissement de certains pays tels que le Brésil, la Turquie, l'Inde, la Hollande et les Emirats arabes unis, des actions supplémentaires de renforcement des partenariats politiques et financiers avec lesdits pays seront entreprises. A cet effet, une synergie d'actions entre le Ministère en charge des finances et celui en charge des affaires étrangères permettra de mieux exploiter la base de données des partenaires au développement du Burkina Faso pour une meilleure orientation de la coopération au développement.

❖ Autres sources :

Le financement participatif ou crowdfunding

Le financement participatif ou crowdfunding est un mécanisme de collecte des ressources financières auprès du public pour assurer le financement des projets. Le recours aux financements participatifs permettrait à l'Etat de mobiliser la population en vue de la réalisation de projets d'intérêts publics à travers leurs apports financiers, matériels et personnels.

Dans cette dynamique, le Burkina Faso a lancé en juin 2023 le programme d'entrepreneuriat communautaire par actionnariat populaire et dispose à ce jour d'une structure dédiée à la

promotion de ces mécanismes de financement, en l'occurrence l'Agence pour la promotion de l'entrepreneuriat communautaire (APEC).

Le Partenariat Public Privé (PPP)

Le Gouvernement burkinabè recourt au PPP à travers la mobilisation de l'expertise et du financement du secteur privé. Pour ce faire, il a fait l'option de renforcer l'attractivité des projets porteurs et matures dans les secteurs stratégiques (infrastructures, énergie, etc.) à financement sous la forme PPP dans le respect de la réglementation y relative et des orientations visant à amoindrir leur incidence financière sur le cadre macro-budgétaire. Aussi, pour améliorer la contribution des projets en PPP au développement national et l'efficacité de la mise en œuvre des projets suivant ce mode, une nouvelle architecture a été définie au cours de cette année 2024. Cela a entraîné un nouvel ancrage du PPP au Burkina Faso, avec le rattachement de la structure encadrant les PPP au Bureau National des Grands Projets du Burkina (BN-GPB). Dans cette dynamique, il est entrepris depuis juin 2024, l'élaboration d'une Stratégie d'encadrement et de développement du PPP pour faire face à de nouvelles exigences et permettre de mieux encadrer la mobilisation de financements et d'expertises au niveau du privé.

Le Fonds Vert pour le Climat

Le Fonds vert pour le climat (FVC) est un mécanisme financier de l'Organisation des Nations Unies, rattaché à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Les ressources du FVC constituent un effet de levier pour la réalisation de projets visant à combattre les effets du changement climatique.

Le Burkina Faso a bénéficié d'un financement du FVC en 2021 dans le cadre du Programme intégré de développement et d'adaptation aux changements climatiques dans le bassin du Niger (PIDACC/BN). En perspective, l'approbation du Programme Pays du Burkina Faso par le Fonds Vert pour le Climat après sa validation en atelier national depuis 2019 devrait permettre de renforcer les interventions de ce Fonds, en particulier dans le financement de projets d'énergies renouvelables.

Les obligations vertes, socialement responsables et durables

Les obligations vertes, socialement responsables et durables sont des obligations émises sur le marché financier régional ou international dont le produit est destiné exclusivement au financement ou au refinancement, total ou partiel, de nouveaux projets ou projets existants ayant des impacts environnementaux et sociaux positifs et identifiés lors de l'émission. Ces obligations sont labélisées « obligation verte », « obligation socialement responsable » ou « obligation durable ».

Elles présentent les mêmes caractéristiques que les obligations classiques, en termes de structuration financière.

Diaspora bonds

L'implication de la diaspora autour des actions nationales de développement devra permettre de mobiliser des ressources financières pour le financement de projets d'investissements

structurants. Il s'agira d'émettre des obligations du Trésor réservées à la diaspora pour financer des projets de développement.

A l'image de l'actionnariat populaire, la conduite de certaines actions de communication et de sensibilisation en direction de la diaspora pourrait les rassurer à l'effet d'investir dans des projets structurants à travers le pays.

IV.2. Les instruments de couverture de risques

En plus des différentes sources potentielles de financement ci-dessus énumérées, des mécanismes de facilitation des investissements et de couverture des risques existent. Parmi ces facilités, on peut citer l'Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique (ACA) et l'African Risk Capacity (ARC).

L'Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique (ACA)

L'Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique (ACA) est une institution multilatérale créée en 2000 avec le soutien technique et financier de la Banque Mondiale. Elle a pour but d'accompagner les pays membres dans l'accroissement des flux commerciaux et de soutenir l'attractivité des Investissements Directs Etrangers (IDE), en réduisant les coûts d'investissement.

L'ACA offre trois (03) types de garanties qui sont :

- l'assurance-crédit qui protège contre les risques de défaut de paiement et permet d'accéder aux financements à de meilleures conditions ;
- l'assurance du risque politique qui permet de protéger les investissements (projets, biens et contrats) contre toutes mesures arbitraires ou contre toutes actions ou inactions du gouvernement qui causeraient des dommages, une perte financière ou une interruption d'activité dans un pays membre. Elle couvre également toute perte subie à la suite d'une guerre ou de troubles civils ;
- l'assurance contre les actes de violence politique, de terrorisme et de sabotage qui protège contre les pertes financières résultant directement de ces actes.

Le processus d'adhésion du pays à l'institution étant achevé à l'étape actuelle, le Burkina Faso en est désormais un membre ; toute chose qui lui offre un levier stratégique pour capter des ressources financières.

L'African Risk Capacity (ARC)

Le groupe African Risk Capacity (ARC) est une agence spécialisée de l'Union africaine créée pour aider les gouvernements africains à améliorer leurs capacités à mieux planifier, préparer et répondre aux événements climatiques extrêmes et aux catastrophes naturelles. Grâce à la collaboration et à des financements innovants, le Groupe ARC permet aux pays de renforcer leurs systèmes de gestion des risques de catastrophes et d'accéder à des financements rapides et prévisibles en cas de catastrophe, afin de protéger la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance de leurs populations vulnérables.

V. AXES DE LA STRATEGIE DE GESTION DE LA DETTE

V.1. Hypothèses

Dans le cadre de la présente SDMT, dix-sept (17) instruments stylisés de financement ont été définis dont six (06) comme sources extérieures et onze (11) dédiés aux sources internes de financement.

V.1.1. Hypothèses relatives aux instruments

A partir du portefeuille de la dette existante, les prêts ont été regroupés en instruments de dette extérieure et intérieure.

Les instruments de dette extérieure comprennent les trois (03) catégories suivantes :

- **Les prêts hautement concessionnels** : ces prêts sont mobilisés auprès de l'IDA, du FIDA, du FAD et du Japon. Un taux d'intérêt fixe de 0,75% par an a été associé à ce groupe de prêts qui ont des maturités et un différé respectifs de quarante (40) ans et dix (10) ans. Ces prêts sont représentés par les instruments stylisés IDA_EUR et IDA_USD.
- **Les prêts concessionnels** : ces financements sont libellés principalement en euro et en dollar américain.
 - Les financements concessionnels libellés en euro sont des prêts bilatéraux de gouvernements européens et ceux effectués auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI). Les conditions de financement représentatives de ces prêts sont d'une maturité de vingt (20) ans dont un délai de grâce de cinq (05) ans et un taux d'intérêt fixe d'environ 2% l'an. Ces financements sont regroupés dans l'instrument CONC_EUR.
 - Les financements concessionnels libellés en dollar sont mobilisés auprès de banques de développement, de partenaires bilatéraux, des fonds arabes et de l'OPEP. Ils ont des maturités de vingt-cinq (25) ans dont cinq (05) ans de différé, avec des taux d'intérêt fixes d'environ 2% l'an. L'instrument stylisé correspondant est CONC_USD.
- **Les prêts commerciaux** : ces prêts non concessionnels sont assortis d'une maturité de 12 ans dont 03 ans de différé. Ils sont de deux (02) types :
 - les prêts commerciaux libellés en euro : Ils ont des taux d'intérêt considérés comme fixes et estimés à environ 4% l'an. Ces prêts mobilisés auprès des banques internationales sont représentés par l'instrument NCONC_EUR.
 - les prêts commerciaux en dollar : Ils ont des taux d'intérêt variables basés sur un taux de référence estimé en moyenne à 3% par an et une marge fixe d'environ 2% l'an. Ces prêts, qui sont également mobilisés auprès des banques internationales, sont logés dans l'instrument NCONC_USD.

Quant à la dette intérieure, les onze (11) instruments stylisés y afférents peuvent être logés dans les quatre (04) catégories suivantes :

- **L'instrument FMI-CFA** : il est constitué des appuis budgétaires dans le cadre du programme économique et financier conclu avec le Fonds Monétaire International (FMI) et des droits de tirages spéciaux (DTS). Cet instrument est assorti d'une charge financière de 0,25% l'an et d'une maturité de dix (10) ans dont cinq (05) ans de différé.

Le classement de cet instrument dans les financements intérieurs tient au fait que les ressources du FMI sont décaissées en Franc CFA par l'intermédiaire de la BCEAO ;

- **Les concessionnels CFA** : ce sont des prêts mobilisés auprès de la Banque Oueat Africaine de Développement (BOAD) en FCFA à un taux d'intérêt fixe de 4% l'an avec une maturité de quinze (15) ans assortis d'un différé de quatre (04) ans ;
- **Les instruments de marché** : Repartis en huit (08) instruments constitués en fonction de la maturité et du mode d'émission ou de remboursement, ils sont constitués de bons et d'obligations du Trésor, mobilisés à des taux fixes sur le marché financier régional de l'UEMOA. Les bons du Trésor ont des maturités de 3, 6 et 12 mois. Quant aux obligations du Trésor, elles sont représentées par des instruments ayant des maturités allant de 03 ans à 10 ans, certaines étant amortissables et d'autres *in fine*. Les taux d'intérêt associés à tous ces instruments de marché sont détaillés dans le tableau 3 ;
- **Les emprunts directs** : ce sont des financements intérieurs à taux fixes mobilisés principalement auprès des banques commerciales de la place. Ils ont des maturités moyennes de 5 ans assorties d'un (01) an de différé, avec des taux d'intérêt moyens de 6,5% par an.

V.1.2. Hypothèses relatives aux variables de marché

Le scénario de référence suppose une stabilité du taux de change du FCFA avec le dollar américain en 2025 et une dépréciation du FCFA de 0,50% par an en 2026 et 2027. Toutefois, l'Euro conservera sa parité avec le FCFA.

Les taux d'intérêt des différents instruments resteront constants dans le scénario de référence sur la période. Il en est de même pour la marge associée aux prêts non concessionnels à taux variables en dollar.

Le tableau ci-dessous présente les taux d'intérêt et la marge associés aux dix-sept (17) instruments stylisés.

Tableau 3 : Hypothèses sur les taux d'intérêt

Instrument	Taux d'intérêt			
	2024	2025	2026	2027
IDA EUR	0,75%	0,75%	0,75%	0,75%
IDA USD	0,75%	0,75%	0,75%	0,75%
CONC EUR	2,00%	2,00%	2,00%	2,00%
CONC USD	2,00%	2,00%	2,00%	2,00%
NCONC EUR	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%
NCONC_USD	Taux de référence	3,00%	3,00%	3,00%
	Marge	2,00%	2,00%	2,00%
FMI CFA	0,25%	0,25%	0,25%	0,25%
CONC CFA	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%
MARCHE CFA 1	7,00%	7,00%	7,00%	7,00%
MARCHE CFA 3 IF	6,00%	6,00%	6,00%	6,00%
MARCHE CFA 5 IF	6,20%	6,20%	6,20%	6,20%
MARCHE CFA 5 A	6,30%	6,30%	6,30%	6,30%
MARCHE CFA 7 IF	6,40%	6,40%	6,40%	6,40%
MARCHE CFA 7 A	6,55%	6,55%	6,55%	6,55%
MARCHE CFA 10 IF	6,50%	6,50%	6,50%	6,50%
MARCHE CFA 10 A	6,60%	6,60%	6,60%	6,60%
Emprunts Directs CFA	6,50%	6,50%	6,50%	6,50%

Source : Cellule technique d'endettement, août 2024

V.1.3. Hypothèses relatives aux chocs

Afin de tester la robustesse des stratégies alternatives de financement, quatre chocs ont été simulés. Ces chocs reflètent des risques pour la gestion de la dette et génèrent des écarts négatifs par rapport au scénario de référence. Ils se présentent comme suit :

- **Choc 1** : une appréciation de 5% du dollar par rapport au FCFA en 2025 ;
- **Choc 2** : une combinaison, sur toute la période, d'une hausse de 50 points de base sur les taux d'intérêt des prêts commerciaux non concessionnels en dollar et des emprunts directs en FCFA, d'une hausse de 100 points de base sur les taux d'intérêt des bons du Trésor et d'une hausse de 200 points de base sur les taux d'intérêt de tous les autres instruments de marché ;
- **Choc 3** : un choc extrême combinant , sur toute la période, une hausse de de 500 points de base sur les taux d'intérêt des prêts commerciaux non concessionnels en dollar et ceux des instruments de marché de long terme (7 ans et plus), une hausse de 400 points de base sur les taux d'intérêt des instruments de marché de moyen terme (entre 3 ans et 5 ans), ainsi qu'une hausse de 200 points de base et 250 points de base, respectivement pour les bons du Trésor et les emprunts directs en CFA ;
- **Choc 4** : une appréciation de 30% du dollar par rapport au FCFA en 2025.

V.2. Discussion des stratégies

Parmi les risques auxquels le portefeuille de la dette existante est exposé, figurent le risque de refinancement, lié à la maturité moyenne du portefeuille de la dette qui ressort très courte

(6,6 ans) et le risque de taux d'intérêt en raison de la proportion élevée de la dette à refixer dans un an (14,0%).

Afin de combler le besoin de financement à moindre coût tout en atténuant ces risques majeurs du portefeuille de la dette existante, quatre (04) stratégies ont été définies. Ce sont les suivantes :

Stratégie (S1) : c'est la stratégie statu quo ou en cours, c'est-à-dire une répartition de la dette publique en financement intérieur (80%) et en financement extérieur (20%) avec un maintien des instruments de la dette existante dans des proportions quasi identiques. Elle implique la poursuite du recours à l'endettement intérieur pour pallier l'insuffisance des ressources concessionnelles extérieures. Les instruments de dette intérieure de longues maturités sont privilégiés ;

Stratégie (S2) : elle envisage la mobilisation d'emprunts extérieurs non concessionnels en euros en vue du reprofilage de la dette intérieure de marché. Elle impliquera une composition du portefeuille de la dette à 65% de dette extérieure en moyenne sur la période. Cela nécessitera la poursuite des discussions avec certains partenaires proposant des financements via des fonds d'investissement ;

Stratégie (S3) : elle consiste en un recours quasi-exclusif au financement intérieur en priorisant les instruments de longues maturités ;

Stratégie (S4) : elle simule un recours à des emprunts extérieurs commerciaux, combiné à des instruments du marché régional à maturités plus longues.

V.2.1. Cibles visées et indicateurs de référence

Dans le but d'amoinrir la pression sur la trésorerie de l'Etat à travers l'amélioration de la maturité moyenne du portefeuille et la réduction de la part de la dette arrivant à échéance dans l'année, les cibles stratégiques quantitatives suivantes sont visées :

- *la maturité moyenne du portefeuille de la dette est passée de **6,6 ans à 8 ans** ;*
- *la proportion de la dette arrivant à échéance dans l'année est réduite de **13,7% à 10%** et la proportion de la composante intérieure arrivant à échéance dans un an est réduite de **18,9% à 12%**.*

V.2.2. Résultats des analyses des stratégies alternatives

Les quatre stratégies définies ont été testées à l'aide de l'outil SDMT afin d'évaluer l'impact des choix de financement sur la période 2025-2027. Les résultats du test de chaque stratégie ont été évalués sous un scénario de référence et un scénario de choc. Trois indicateurs (le ratio dette/PIB, le ratio intérêts/PIB et le ratio intérêts/recettes) permettent de déterminer la manière dont les stratégies réagissent aux chocs.

L'évaluation de ces stratégies a abouti aux résultats indiqués dans le tableau 4 ci-après :

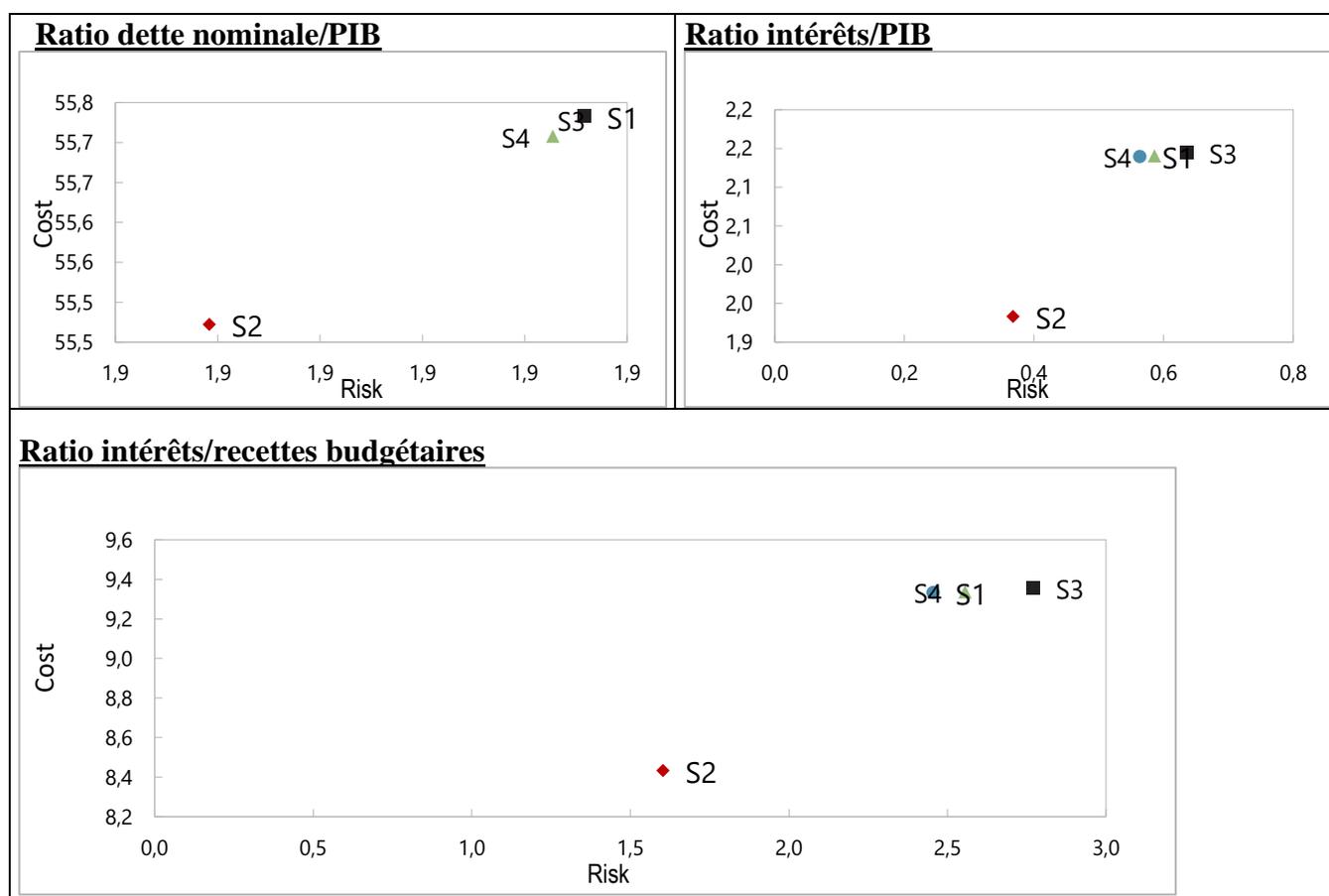
Tableau 4 : Indicateurs de coût et de risque par stratégie

Indicateurs de cout/risque		2024	A fin 2027			
			S1	S2	S3	S4
Dettes nominale en % du PIB		58,9	55,7	55,5	55,7	55,7
Valeur actuelle de la dette en % du PIB		51,8	47,5	46,2	47,7	48,8
Coût de la dette	Intérêts en % du PIB	2,2	2,1	1,9	2,1	2,1
	Taux d'intérêt moyen en %	3,8	4,0	3,4	4,0	4,1
Risque de refinancement	Dettes échéant dans 1 an (en % dette totale)	13,7	15,9	11,2	12,6	11,5
	Dettes échéant dans 1 an (% du PIB)	8,1	8,8	6,2	7,0	6,4
	Maturité moyenne de la dette extérieure (années)	12,7	14,2	12,3	14,1	11,5
	Maturité moyenne de la dette intérieure (années)	3,3	2,8	2,8	3,3	3,2
	Maturité moyenne de la dette totale (années)	6,6	7,1	8,4	7,2	6,7
Risque de taux d'intérêt	Temps moyen de refixation (en années)	6,6	7,1	8,1	7,2	6,5
	Dettes à refixer dans un an (en % du total)	14,0	16,0	17,4	12,8	14,8
	Dettes à taux fixe (en % du total)	99,6	99,8	93,7	99,8	96,6
	Bons du Trésor (en % du total)	3,7	2,8	0,9	0,7	0,7
Risque de change	Dettes libellées en devises extérieures (en % du total)	35,2	36,7	58,5	35,8	40,9
	Dettes extérieures en % des réserves de devises	9,2	9,1	9,1	9,1	9,1

Source : Cellule technique d'endettement, août 2024

Les résultats des tests de sensibilité effectués sur les indicateurs de coût et de risque entre les scénarios de base et de choc ont été illustrés par les graphiques ci-dessous.

Graphique 7 : Stratégies en fonction des critères d'évaluation



Source : Cellule technique d'endettement, août 2024

Sur la base des projections de la situation de la dette publique à fin 2024 et des données macroéconomiques, l'analyse des principaux indicateurs de coûts et de risques liés au portefeuille de la dette publique à fin 2027 pour les quatre (04) stratégies formulées se présente comme suit :

➤ **Indicateurs de coût :**

En tenant compte du taux d'intérêt moyen pondéré, à l'horizon 2027, toutes les stratégies entraînent une augmentation des coûts par rapport à la situation de référence, à l'exception de la stratégie S2 qui offre un taux d'intérêt moyen pondéré meilleur de 3,4% par an, contre 3,8% à fin 2024.

➤ **Indicateurs de risque :**

A l'exception de la stratégie S4, toutes les stratégies entraînent une augmentation de la maturité moyenne du portefeuille de la dette par rapport à la situation de référence ; la plus longue maturité moyenne étant observée avec la stratégie S2 (8,4 ans).

Pour ce qui est de la proportion de la dette arrivant à échéance dans un (01) an, elle est en diminution pour l'ensemble des stratégies, exception faite de la stratégie S1. La stratégie S2 offre le plus faible niveau pour cet indicateur.

En définitive, le choix de la stratégie **S2** s'est avéré optimal. En effet, cette stratégie permettrait de mitiger au mieux les risques majeurs auxquels le portefeuille actuel est confronté, notamment la maturité moyenne du portefeuille et la proportion importante de la dette arrivant à échéance dans 1 an. Par ailleurs, elle présente le meilleur compromis coût-risque et se rapproche le plus des cibles fixées plus haut.

Ainsi, la structure de la dette publique du Burkina Faso à l'horizon 2027 se présenterait comme suit, suivant la stratégie S2 retenue :

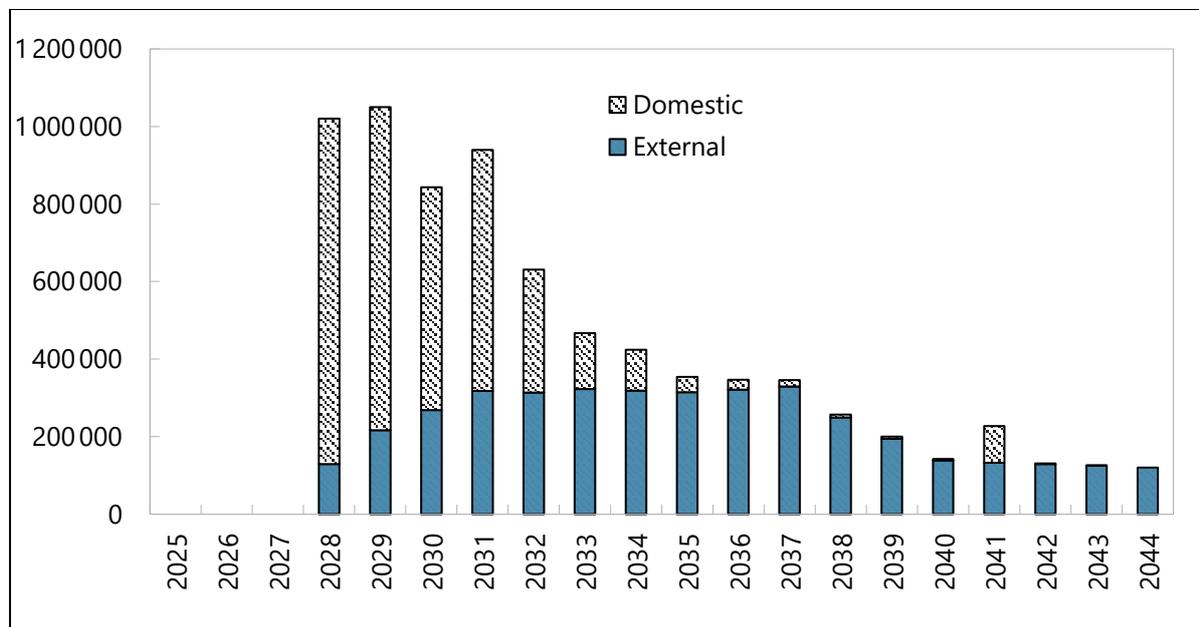
Tableau 5 : Indicateurs de coût et de risque en 2024 et en 2027

Indicateurs de risque		Dette totale 2024	Dette totale 2027
Encours en % du PIB		58,9	55,5
Valeur actuelle de la dette en % du PIB		51,8	46,2
Coût de la dette	Intérêts en % du PIB	2,2	1,9
	Taux d'intérêt moyen en %	3,8	3,4
Risques de refinancement	Dettes échéant dans 1 an (en % dette totale)	13,7	11,2
	Dettes échéant dans 1 an (en % du PIB)	8,1	6,2
	Maturité moyenne de la dette extérieure (années)	12,7	12,3
	Maturité moyenne de la dette intérieure (années)	3,3	2,8
	Maturité moyenne de la dette totale (années)	6,6	8,4
Risques de taux d'intérêt	Temps moyen de refixation du taux d'intérêt (en années)	6,6	8,1
	Dettes à refixer dans un an (en % du total)	14,0	17,4
	Dettes à taux fixe (en % du total)	99,6	93,7
	Bons du Trésor (en % du total)	3,7	0,9
Risques de change	Dettes libellées en devises extérieures (en % du total)	35,2	58,5
	Dettes extérieures en % des réserves de devises	9,2	9,1

Source : Cellule technique d'endettement, août 2024

Le profil de remboursement se présentera ainsi qu’il suit à partir de 2028.

Graphique 8 : Profil de remboursement de la dette en fonction de la stratégie S2 (en millions de FCFA)



Source : Cellule technique d’endettement, août 2024

V.3. Orientation de la stratégie

La présente stratégie devra permettre à l’Etat de mobiliser des financements conséquents pour financer le développement économique et social du pays tout en contribuant au développement du marché financier régional. La politique d’émission de l’Etat pour la période 2025-2027 sera orientée vers une réduction des coûts et un allongement de la maturité moyenne du portefeuille de la dette.

Les grandes orientations de la stratégie se résument comme suit :

- **maintenir le recours aux ressources concessionnelles** pour le financement des besoins de l’économie. Les financements extérieurs libellés en euro seront privilégiés au regard du risque de change peu élevé qu’ils présentent ;
- **recourir à des emprunts de ressources extérieures non concessionnelles libellés en euro** qui seront consacrés au refinancement de la partie courte de la dette intérieure et aux investissements déclinés dans le PA-SD ;
- **contribuer au développement du marché financier régional** par des interventions régulières.

VI. PLAN ANNUEL DE FINANCEMENT 2025

Le Plan Annuel de Financement (PAF) 2025 indique la manière dont la SDMT 2025-2027 sera mise en œuvre au cours de l’exercice 2025. Il fait ressortir d’une part, le besoin de financement de l’Etat et d’autre part, les instruments de couverture de ce besoin en cohérence avec leurs caractéristiques de coûts et de risques.

Les montants indiqués dans le PAF 2025 doivent être réalistes et tenir compte des contraintes relatives à l'accès à chaque type de financement. Aussi, le PAF devra s'adapter à l'évolution de la situation économique et financière, pour meilleure satisfaction des besoins de financement.

VI.1. Besoin de financement 2025

Le besoin de financement pour l'année 2025 est projeté à **1 627,85 milliards de FCFA**, soit 11,37% du PIB projeté en 2025. Ce besoin de financement est déterminé sur la base des projections du cadrage budgétaire. Il se décompose comme suit :

- ✓ Déficit primaire : **220,13 milliards de FCFA**
- ✓ Charge financière de la dette : **343,95 milliards de FCFA**
- ✓ Amortissement du principal : **1 063,78 milliards de FCFA.**

VI.2. Financement du besoin

En combinant les caractéristiques de coûts et de risques, le besoin de financement du Burkina Faso en 2025 devrait être couvert à travers les instruments ci-dessous :

Tableau 6 : Description des instruments de financement

Instruments / Groupes d'instruments	Description
HAUTEMENT CONCESSIONNEL	Instruments hautement concessionnels, principalement libellé en Euro et Dollar US, provenant de l'IDA, du FAD, du FIDA et du Japon
CONCESSIONNEL	Instruments moyennement concessionnels en Euro et Dollar US
NON-CONCESSIONNEL	Instruments non concessionnels à taux variable en Euro et Dollar US
NON MARCHE	Financements en FCFA du Fonds Monétaire International, de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et des emprunts contractés auprès des Banques commerciales locales et des institutions non financières
MARCHE_CFA_10_IF	Obligations du Trésor de maturité 10 ans à remboursement in fine
MARCHE_CFA_10_A	Obligations du Trésor de maturité 10, 12 et 15 ans amortissables
MARCHE_CFA_7 IF	Obligations du Trésor de maturité 7 ans remboursable in fine
MARCHE_CFA_7 A	Obligations du Trésor de maturité 7 et 8 ans amortissables
MARCHE_CFA_5 IF	Obligations du Trésor de maturité 5 ans à remboursement in fine
MARCHE_CFA_5 A	Obligations du Trésor de maturité 5 amortissable
MARCHE_CFA_3 IF	Obligations du Trésor de maturité 3 ans remboursable in fine
MARCHE_CFA_1	Bons du Trésor à maturité comprise entre 3 et 12 mois

Source : Cellule technique d'endettement, août 2024

Le montant total à mobiliser en 2025 sous forme de dette, à titre indicatif, est réparti ainsi qu'il suit :

Tableau 7 : Ventilation des ressources à mobiliser

Types de financement	Types d'instrument	Instruments	Montant (en millions FCFA)	Part en %
FINANCEMENT EXTERIEUR	HAUTEMENT CONCESSIONNEL		169 296,52	10,4%
	CONCESSIONNEL		84 648,26	5,2%
	NON CONCESSIONNEL		804 158,46	49,4%
FINANCEMENT INTERIEUR	MARCHE	MARCHE CFA 1	89 305,33	5,5%
		MARCHE CFA 3 IF	71 790,27	4,4%
		MARCHE CFA 5 IF	93 879,58	5,8%
		MARCHE CFA 5 A	74 551,43	4,6%
		MARCHE CFA 7 IF	24 850,48	1,5%
		MARCHE CFA 7 A	74 551,43	4,6%
		MARCHE CFA 10 IF	0,00	0,0%
		MARCHE CFA 10 A	24 850,48	1,5%
	NON MARCHE	Banques locales	67 372,41	4,1%
		BOAD	11 044,66	0,7%
FMI		37 551,83	2,3%	
BESOIN DE FINANCEMENT			1 627 851,13	100,0%

Source : Cellule technique d'endettement, août 2024

Ainsi, le plafond d'endettement pour l'année 2025 se situerait à **1 627,85 milliards de FCFA** dont **1 058,10 milliards de FCFA (65%)** au titre de la dette extérieure et **569,75 milliards de FCFA (35%)** au titre de la dette intérieure.

CONCLUSION

Le présent document de Stratégie de Gestion de la Dette à Moyen Terme (SDMT) servira de référentiel en matière de gestion de la dette jusqu'en 2027. Cette stratégie de gestion fera l'objet d'une revue annuelle prenant en compte les perspectives d'évolutions macroéconomiques pouvant influencer la gestion de la dette publique afin de s'assurer que les objectifs et les cibles visés sont toujours envisageables. Elle sera annexée au projet de loi de finances initiale 2025 qui sera soumis à l'Assemblée Législative de Transition pour adoption avant d'être publiée sur le site web du Ministère en charge des finances et ceux de certaines de ses structures.

Par ailleurs, des actions seront entreprises en vue d'optimiser la gestion de la dette en lien avec les réformes structurelles engagées pour assainir les finances publiques. A ce titre, il est retenu:

- l'établissement d'une meilleure synergie entre le ministère en charge des affaires étrangères et celui en charge des finances dans le but d'optimiser les prospections de nouvelles sources de financement auprès des partenaires techniques et financiers ;
- la rationalisation du choix des investissements et une meilleure préparation des projets de développement (qualité technique des dossiers et programmation physique et financière) afin de garantir un meilleur taux d'absorption des ressources issues des prêts ;
- la poursuite d'actions de mobilisation des ressources internes en privilégiant l'émission de titres publics de longues maturités ;
- la poursuite d'actions de prospection au cours de 2025 devant permettre la mobilisation de ressources à travers les nouvelles sources potentielles notamment le crowdfunding et les diasporas bonds au regard de la souplesse de leurs conditions de mobilisation (délais relativement courts, forte chance de réussite de l'opération) ;
- un benchmarking afin d'identifier les sources potentielles de financement non encore exploitées par le Burkina Faso ;
- la prise diligente d'actions pour une appropriation de la présente SDMT par les différents acteurs chargés de la mobilisation des ressources.